

Interview de M. BOURGOIS, Maire de Maisse

Monsieur le Maire, à mi-parcours de la restauration des 3 ouvrages hydrauliques dans votre Commune, pouvez-vous nous faire part de vos sentiments ?

Tout d'abord, je suis très satisfait de la tournure des événements : les travaux avancent bien et les délais sont tenus, malgré quelques impondérables dus à un temps peu clémente.

Les enjeux de cette opération sont considérables, tant du point de vue du Syndicat Intercommunal d'Assainissement et de Restauration de Cours d'Eau (le SIARCE) que de la Commune. En effet, la Commune de Maisse était sujette à des inondations telles qu'on les a connues en 1983. C'est pourquoi les ouvrages hydrauliques ont été dimensionnés pour laisser transiter une crue de fréquence centennale, et qu'un système de surveillance des niveaux et des débits transitant sur chaque bras de la rivière Essonne a été mis en place.

La solidarité intercommunale a donc pleinement joué son rôle ?

En effet, je souhaite souligner la formidable collaboration qui s'est instaurée dès le début de l'opération entre le SIARCE et la Commune à travers les Élus et les services techniques. J'ai également pu constater l'investissement des Élus de Maisse, au fil des mois, ainsi que la qualité du travail, au fil des mois, la qualité du travail réalisé par les entreprises. Ce relationnel que le SIARCE a rendu possible, nous a permis d'établir un partenariat basé sur la transparence pour la Commune et aussi pour les Maissoises et les Maissois.

Je suis persuadé que cela continuera jusqu'à la fin des travaux et même au-delà. Je vous donne d'ores et déjà rendez-vous lors de la visite intermédiaire des travaux en octobre 2003 et bien sûr, au mois de juin 2004, pour l'inauguration de l'ensemble du Complexe. Je ne doute pas que cela soit le commencement d'une longue collaboration avec notre Syndicat.

Un dernier mot, si vous me le permettez : je me réjouis de la création du comité de recherche historique de Maisse, initiative que je soutiendrais avec beaucoup de plaisir.

À très bientôt pour découvrir ensemble ces magnifiques ouvrages.



SIARCE

**Cahier de chantier sur les travaux réalisés
par le SIARCE dans les collectivités adhérentes**

N° 6

OPERATION "MOULINS DE MAISSE"



En Décembre 2001, paraissait le premier zoom édité par le SIARCE, relatant "l'opération Moulins de Maisse".

Depuis lors, 17 mois se sont écoulés et les travaux ont considérablement avancé.

Le reportage photographique ci-après retrace la vie des chantiers au fil des jours.

Visite intermédiaire des travaux : courant octobre 2003

En novembre 2001 débutaient les travaux sur le Complexe de Maisse : le Moulin de la Ville fut le 1^{er} à faire peau neuve. Le suivant fut le Moulin Neuf, toujours en travaux. Le prochain sur la liste est le Moulin Saint-Eloi qui finalisera la remise en état de ce Complexe. Presque 2 ans après le lancement des travaux sur le 1^{er} Moulin, il a semblé important à la Commune de Maisse et au SIARCE de vous faire partager « sur le terrain » l'avancement spectaculaire des chantiers. Ainsi, une journée de visite intermédiaire des travaux sera organisée dans le courant du mois d'octobre 2003, à laquelle les Maissoises et les Maissois seront conviés et attendus nombreux.

Un Comité de recherche historique voit le jour

Depuis le 6 mai dernier, la Mairie de Maisse et le SIARCE ont mis en place un comité de recherche historique sur le patrimoine de la ville qui dispose d'un large éventail d'éléments permettant d'établir une étude conséquente sur son patrimoine.

Le comité de recherche historique est composé d'une dizaine de personnes férues d'histoire et d'archéologie s'intéressant à leur ville, qu'ils en soient originaires ou non.

M. le Maire, M. Fleureau, M. Arnoux, M. Citron, Mme Lechevalier et Mme Sanchez-Geles ont participé, dès la première réunion, à l'élaboration du projet et ont pu en déterminer ses principaux axes de recherche. D'autres personnes les ont ensuite rejoints : il s'agit de Mme Bourgois, Mme Fleureau, Mme Le Divenah et M. Duperche. Bien évidemment, toutes les bonnes volontés et tous les documents pouvant aider le Comité dans ses recherches seront les bienvenus.

Conscient des richesses patrimoniales que ce projet peut mettre en valeur, le

SIARCE a souhaité apporter son concours et a demandé à M. Douetil, historien-archéologue au SIARCE, de participer à la réflexion et d'aider à sa construction. Le patrimoine hydraulique de la ville tient un rôle prépondérant dans la politique de réaménagement de la rivière : en effet, comme vous pourrez le constater en feuilletant ce document, trois moulins sont en cours de réhabilitation dans la seule Commune de Maisse.

Concernant la démarche du comité de recherche historique, trois axes de recherche semblent apparaître à la suite des deux premières réunions :

- Le patrimoine archéologique de Maisse.
- L'histoire de la ville depuis l'époque médiévale.
- Le rôle de la rivière Essonne dans le développement et l'expansion de la ville depuis le Moyen Age jusqu'à nos jours.

Ce projet est ambitieux et prometteur... nous vous tiendrons informé de son avancement et de nos découvertes !



Syndicat Intercommunal d'Assainissement et de Restauration de Cours d'Eau

37, Quai de l'Apport Paris - BP 307 - 91104 Corbeil-Essonnes cedex - Tél. 01 60 89 82 20 - Fax 01 64 96 41 42
e-mail : siarce@siarce.fr - Site web : www.siarce.fr

Directeur de la Publication : Michel BINANT - **Directeur de la Rédaction :** Jean-Luc COMBRISON

Rédaction : Services du SIARCE - **Responsable communication :** Nadège DUFIEFS - 01 60 89 82 47

e-mail : n-dufiefs@siarce.fr - **Composition, mise en page et impression :** ALINEA - 01 60 89 51 90

e-mail : alinea@club-internet.fr - Le Zoom SIARCE est un supplément de Canal SIARCE - Juin 2003

Inauguration du Complexe de Maisse :
courant juin 2004

Afin d'inaugurer la fin des travaux sur l'ensemble des trois Moulins (Moulin de la Ville, Moulin Neuf et Moulin Saint-Eloi) vous serez convié à une grande journée de découverte des réhabilitations qui auront été effectuées depuis le lancement des travaux, en novembre 2001. Lors de cette journée, vous pourrez revivre les étapes des chantiers à travers un diaporama ainsi que d'une exposition préparée pour l'occasion.

CHRONIQUE ANNONCÉE DU CHANTIER

Au commencement, le Moulin de la Ville

Phase préparatoire



Pose de la première pierre



Installation du chantier et mise en place d'un batardeau pour travail à sec

Turbine et passerelle faisant obstacle à l'écoulement des eaux

Berges affaiblies

Après travaux



Travail sur le bras principal



Terrassement des berges pour réhabilitation des murs



Travail de maçonnerie terminé avant mise en eau (la partie visible est en pierres de taille)

Aménagement des ouvrages hydrauliques



Turbine avant travaux



Remplacement de la turbine par un clapet



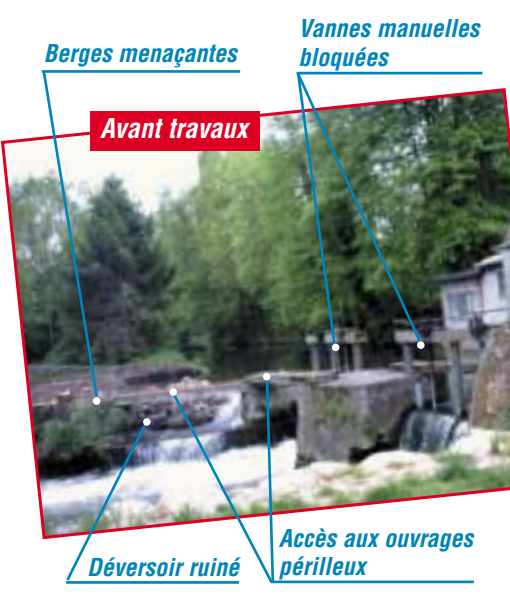
Aménagement d'une passe à poissons



Mise en place des fondations d'une passe à poissons

Passe à poissons opérationnelle

Le Moulin Neuf



Situation actuelle

Phase préparatoire

Mise en place de la signalétique du chantier



Détournement du cours de l'Essonne : mise en place d'un batardeau

Travail sur les ouvrages hydrauliques

Remplacement du déversoir et de deux vannes par un clapet



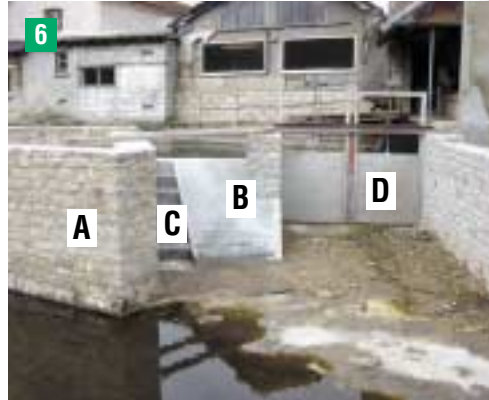
Coffrage du bajoyer



Détail des bajoyers

Aménagement du déversoir, des vannes, de la passe à canoë

Avant travaux 5



Aval des ouvrages hydrauliques

Dispositif hydraulique complet : îlot central A, déversoir B, passe à canoë C, vannes D avant mise en eau

Avant travaux 7



Maçonnerie du mur détériorée

Aménagement d'une passe à poissons

Après travaux 8



Passe à poissons opérationnelle



Contrat de bassin : "opération Rivière Propre Confluence Seine Essonne"

Près de 57 millions d'euros pour une rivière propre

Le SIARCE est une **structure de coopération intercommunale** au sein de laquelle les Elus sont pleinement responsables et se mobilisent pour prendre les meilleures décisions nécessaires à la protection et à l'amélioration de l'environnement.

La politique du Syndicat se doit de pouvoir résoudre les problèmes de l'heure et prévoir la résolution des problèmes à venir. Elle intègre ainsi la notion de **développement durable** qui implique de se projeter dans l'avenir pour anticiper les évolutions futures.

Le Contrat de Bassin signé fin 2000 par l'Agence de l'eau Seine-Normandie, le Conseil Régional d'Ile-de-France, le Conseil Général de l'Essonne et le SIARCE a pour objectif principal **d'améliorer la qualité des eaux de la rivière Essonne et de ses affluents** (hors Juine) dans la traversée du département de l'Essonne. Son montant et sa durée de 7 ans sont gages d'une action de fond cohérente et efficace. La part prise en charge par le SIARCE provient des participations communales que reverse chaque Collectivité adhérente au Syndicat

Ce contrat **prolonge les actions** précédentes du SIARCE, notamment celles menées dans le cadre du premier contrat (1992-1996) étendu à la période 1997-2000. Il permet de travailler sereinement, grâce à la garantie de financement, et de façon rationnelle. C'est un **engagement politique** dont tous les acteurs attendent beaucoup.

Ses **principaux objectifs** sont la **dépollution** (faire en sorte que l'eau située dans le milieu naturel regagne en qualité), la **lutte contre les inondations** et la **préservation et l'amélioration du paysage de la vallée de l'Essonne**.

Pour terminer : le Moulin Saint Eloi



Situation projetée

Vue aérienne du site

